

FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'UNE SALLE COMMUNALE

**A retourner dument complété et signé à la Mairie d'Aspremont
au plus tôt 1 mois et au plus tard 10 jours avant la date de réservation**

DEMANDEUR :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

POUR LES PERSONNES MORALES :

Nom de l'Association ou de la Société :

Nom du représentant (s'il est différent du demandeur) :

Adresse du siège social :

OBJET DE LA RÉSERVATION* :

*** cocher la(les) case(s) concernées ☑**

☐ Réunion = précisez le motif :

☐ Manifestation festive ☐ Événement familial ☐ Autre - précisez :

SALLE RÉSERVÉE* (demandée en priorité, mais pouvant être changée en cas d'indisponibilité)

☐ des ASSOCIATIONS (ancienne École) + ☐ Espace cuisine (optionnel) et/ou ☐ de la MAIRIE

DATES :

NOMBRE DE PARTICIPANTS : HORAIRES : de : à

COORDONNÉES DE LA PERSONNE PRÉSENTE LORS DE LA MANIFESTATION :

PRIX : 46 € PAR SALLE ET PAR JOUR (tarif fixé par délibération du 14/04/2008)

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Attestation d'assurance en responsabilité civile et risques locatifs,
- Kbis pour les Sociétés et statuts pour les Associations,

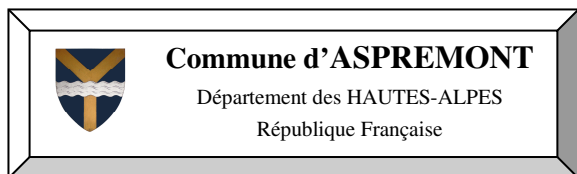
**VOUS DEVEZ RENDRE LA SALLE DANS LE MÊME ÉTAT
DE PROPRETÉ QUE VOUS L'AVEZ TROUVÉE.**

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Fait à Aspremont, le

SIGNATURE DU MAIRE

JACQUES FRANCOU



Les informations recueillies dans ce formulaire et les pièces justificatives comptables sont conservées pendant 10 ans selon l'instruction DAF/DPACI/RES/2009/018, page 77 et 105, pour la gestion de la location des salles communales d'Aspremont, et sont destinées au service communal habilité et au Trésor public. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la commune et le locataire sont partis ou à l'exécution de mesures précontractuelles, en application du règlement général sur la protection des données (article 6 (1)) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, d'effacement, de limitation en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : aspremont@wanadoo.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Aspremont – 113 Route d'Aspres – 05140 ASPREMONT.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou bien encore à l'adresse postale suivante : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.